

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 26 janvier à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune de MOUZEIL, dûment convoqué le 21 janvier 2026, s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la présidence de M. Daniel GARNIER, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Présents : M. Daniel GARNIER, M. Stéphane PIVETEAU, M. Daniel MOULIN, Mme Jacqueline LE TEXIER, M. Bruno BERTHELOT, M. Damien LE BRESTEC, M. Gaëtan BELLEIL, Mme Florence BEZIER, Mme Sylvie BLANDIN, Mme Sabine DESMARES, M. Benoît DESORMEAUX, Mme Maria JULIENE, Mme Sandrine NIEL et Mme Marie RAFFIN.

Absents : M. Mathieu HERVOUET, Mme Dominique LE GALL (excusée), M. Michel PAGEAU (excusé), Mme Nathalie TRUIN (excusée) et Mme Katia VAUMOURIN-TANOE (excusée).

Pouvoirs : Mme Dominique LE GALL à M. Daniel GARNIER (Maire), M. Michel PAGEAU à Mme Jacqueline LE TEXIER et Mme Nathalie TRUIN à Mme Florence BEZIER.

Mme Marie RAFFIN a été désignée secrétaire de séance.

17 voix : Pour

0 voix : Contre

0 : Abstention(s)

### Demande de subvention au titre de la DETR 2026 - Plan de financement pour le projet de réaménagement de l'agglomération du lieu-dit "Le Boulay" : mise en sécurité routière et piétonne de l'accès principal au centre bourg de Mouzeil

Monsieur Daniel GARNIER, Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet global d'aménagements des voiries de l'agglomération du lieu-dit Le Boulay, qui ont démarré en 2024 par le chemin de Lourdes et qui doivent reprendre cette année 2026 par la tranche de travaux concernant la rue de la Libération et la route du Pont (RD 24). Il rappelle aussi les objectifs de ces aménagements ; à savoir de protéger le cheminement des piétons, notamment jusqu'aux arrêts des cars scolaires et le déplacement des cyclistes, notamment par la canalisation et le ralentissement des usagers des routes (Sécuriser les déplacements piétonniers et améliorer / rationaliser la circulation routière).

Monsieur le Maire, rappelle aussi que l'opération a été suspendue en 2025 et donc qu'il est projeté la reprise des autres tranches et notamment la réalisation des travaux des tranches n° 2 « route du Pont (RD 24) » et n° 3 « Rue de la Libération » du marché signé, courant du premier semestre 2026.

Ces deux tranches n° 2 et n° 3 ont été signées et notifiées respectivement aux montants suivants : 220 882,09 € HT (route du Pont - RD 24) et de 69 839,70 € HT (rue de la Libération).

Ce qui représente un montant total de travaux pour ces deux tranches n° 2 et n° 3 sur l'année 2026, pour la Commune de Mouzeil de : 290 721,79 € HT (montant de l'opération faisant l'objet de cette délibération : la demande de DETR 2026).

Il est ainsi soumis aux membres du Conseil Municipal, pour la réalisation de cette opération, de valider le plan de financement suivant :

- Une subvention (acquise) du Département de Loire-Atlantique (pour la réfection du tapis d'enrobé de la route du Pont - RD 24) pour un montant total de 46 000,00 €, soit 15,82 % du montant total HT de l'opération sur ces tranches n° 2 et n° 3 ;

- Une subvention de l'Etat (au titre de la DETR 2026) pour 101 752.62 € HT, soit 35,00 % du montant total de l'opération sur ces tranches n° 2 et n° 3 ;
- Un autofinancement à hauteur de 142 969.17 € HT, soit 49.18 % du montant total de l'opération sur ces tranches n° 2 et n° 3.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **SOLLICITE**, pour la réalisation des travaux de mise en sécurité routière et piétonne de l'accès principal au centre bourg de Mouzeil, sur les voies de la rue de la Libération et de la route du Pont (RD 24), une subvention de l'Etat, au titre de la DETR 2026, d'un montant total de 101 752.62 € HT ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de constituer le dossier complet de demande de DETR 2026 auprès des services compétents de l'Etat.

---

Publié le 28/01/2026

La secrétaire de séance,  
Marie RAFFIN



Le Maire,  
Daniel GARNIER

